



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

alcoolisme

Question écrite n° 115926

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur l'importance d'une meilleure connaissance des risques liés à l'alcool, surtout chez les plus jeunes. La France est aujourd'hui le pays où la surmortalité masculine liée à l'alcool est la plus élevée d'Europe, comptant près de 45 000 morts chaque année. Chez les jeunes, on assiste de plus en plus à une consommation immodérée d'alcool le week-end, qui peut, pour certains, déboucher sur de l'alcoolisme. Face à un tel constat, il serait souhaitable que les Français, et en particulier les jeunes, soient mieux informés quant aux repères au-delà desquels la consommation d'alcool devient dangereuse. Pour ce faire, il serait souhaitable, qu'à l'instar de la circulaire du 29 novembre dernier sur l'interdiction de fumer dans les écoles, l'information sur les risques liés à une consommation excessive d'alcool soit diffusée dans les établissements scolaires. Aussi souhaitait-elle connaître sa position sur une accentuation des campagnes de prévention, à l'image de ce qui a été fait, avec succès, pour le tabac ou la sécurité routière.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 115926

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 470